

LA LETTRE ÉCO

N°270- Samedi 10 février 2018

LE SOMMAIRE

LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau économique et financier de la semaine
- Secousses sismiques à défaut d'un tremblement de terre

C'EST DÉJÀ HIER

- Déficit budgétaire, réduction *a minima*
- Commerce extérieur de la France, le compte n'y est pas !

LE COIN DE LA CONJONCTURE

- L'investissement reste, en France, bien orienté
- Un certain rebond de l'industrie
- La vertu énergétique est un combat

LE COIN DES TENDANCES

- Les nouvelles dimensions du capitalisme
- Tout ne tourne pas si mal sur Terre
- Pour vivre vieux, mieux vaut être riche et en bonne santé !

LE COIN DES GRAPHIQUES

- Les ménages français, des épargnants contraints ?
- Guyane, Corse, Occitanie, les trois régions en tête du peloton

LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

LE COIN DES STATISTIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS
Le tableau économique et financier

	Résultats 9 février 2018	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2017
CAC 40	5 079,21	-5,33 %	5 312,56
Dow Jones	24 192,21	-5,21 %	24 754,06
Nasdaq	6 874,49	-5,06 %	6 959,96
Dax Allemand	12 107,48	-5,30 %	12 917,64
Footsie	7 092,43	-4,72 %	7 687,77
Euro Stoxx 50	3 325,99	-5,60 %	3 503,96
Nikkei 225	21 382,62	-8,13 %	22 764,94
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,978 %	-0,030 pt	0,778 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,732 %	-0,034 pt	0,426 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,817 %	-0,027 pt	2,416 %
Cours de l'euro / dollars (20 heures)	1,2224	-1,88 %	1,1848
Cours de l'once d'or en dollars (20 heures)	1 316,456	-1,24 %	1 304,747
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (20 heures)	1 316,456	-7,68%	66,840

Secousses sismiques à défaut d'un tremblement de terre

Une correction du cours des actions était attendue, surtout depuis la forte hausse des trois premières semaines de janvier. Le signal du retournement est venu de l'augmentation des salaires américains. Cette dernière a conforté l'idée que le relèvement des taux d'intérêt par la FED serait poursuivi avec une forte probabilité d'accélération. La progression des salaires signifie également la réduction des marges des entreprises et donc des bénéfices à venir. Les investisseurs ne considèrent pas que l'économie américaine a basculé sur la pente de la fin de son cycle de croissance, néanmoins le niveau de vigilance sur ce point augmente. Les difficultés de l'administration américaine à obtenir l'adoption de son projet de budget et le déficit abyssal du déficit commercial constituent des éléments supplémentaires contribuant à

bouger les lignes du marché. Les derniers résultats de l'emploi américain ont également confirmé que les tensions s'aggravaient. Ainsi, le Département du travail américain a fait état d'une nouvelle contraction des inscriptions hebdomadaires chômage ; 9.000 inscriptions de moins, soit 221 000, chiffre sans précédent depuis 45 ans. Les craintes concernant l'inflation et le durcissement des politiques monétaires ont par ailleurs trouvé un écho dans le message de la Banque d'Angleterre le même jour. L'institution a laissé entendre qu'elle pourrait relever ses taux plus rapidement et plus fortement que prévu initialement. Au-delà de la question de l'éventuel retour de l'inflation et de l'augmentation des taux, la volatilité des marchés qui était faible depuis des mois, s'est accrue en quelques jours.

Dans ce contexte, le CAC 40 a perdu cette semaine 5,33 %, ce qui correspond à la plus forte baisse de ces deux dernières années. De son côté, la contraction du Dow Jones, plus de 5 % en une semaine, est l'une des plus importantes depuis octobre 2008. Depuis le 26 janvier dernier, l'indice américain a perdu environ 10 % de sa valeur. L'indice Nikkei a plongé de 8,13 % cette semaine et de 11,4 % depuis le 23 janvier. De même, l'indice chinois CSI 300 a abandonné 10,08 %.

Selon une étude de Goldman Sachs, « la correction moyenne en phase de marché haussier est de 13 % en quatre mois et il ne faut que quatre mois pour rebondir ». A en croire cette étude, le marché devrait rester agité et baissier jusqu'en juin avec un rebond attendu pour la fin de l'année. Mais, en la matière, les moyennes ne sont qu'indicatives. Au cas où la correction dépasserait 20 %, l'appellation de krach ne serait pas usurpée. Dans ce cas, la phase de stagnation serait plus longue, pouvant atteindre deux ans.

Après avoir fortement augmenté la semaine dernière, les taux d'intérêt, responsables de la bourrasque, se sont détendus cette semaine. L'Obligation Assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans est redescendu en-dessous de 1 %. Les perspectives économiques restent favorables tout comme les résultats des entreprises.

C'EST DÉJÀ HIER

Déficit budgétaire, réduction a minima

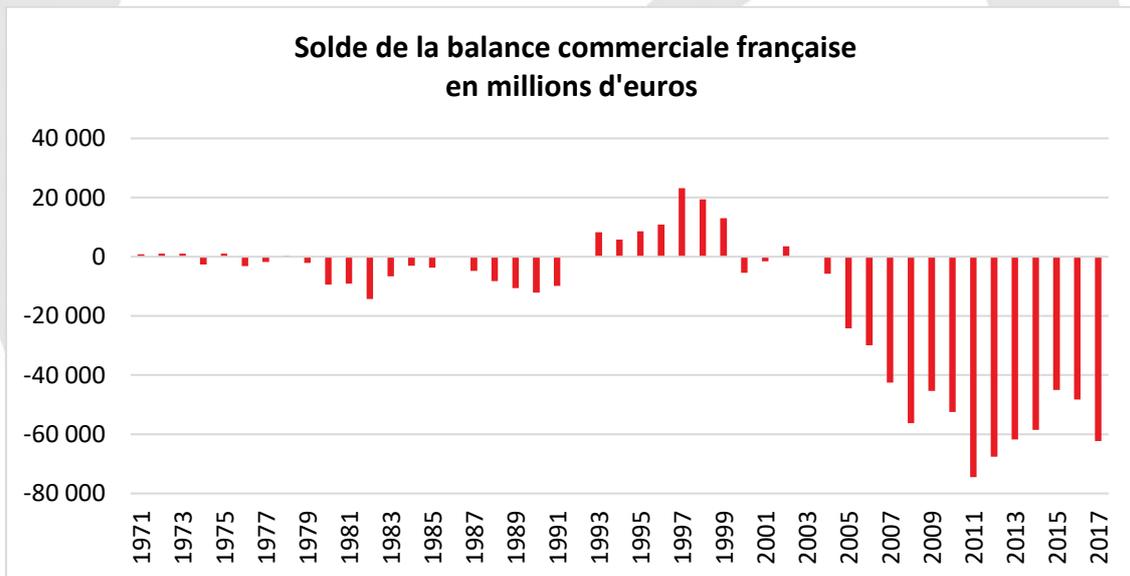
Selon le Ministère de l'Économie, le solde général d'exécution du budget, à fin décembre 2017, est de -67,8 milliards d'euros contre -69,1 milliards d'euros fin décembre 2016, soit une amélioration de 1,3 milliard d'euros. Ce déficit est inférieur de 6 milliards d'euros à celui prévu par la loi de finances rectificative présentée en novembre 2017 (-74,1 milliards d'euros). Au regard des résultats obtenus par les partenaires de la France, la réduction apparaît faible d'autant plus que la croissance a atteint près de 2 % l'année dernière.

Les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes) atteignent 386,9 milliards d'euros contre 379,8 milliards d'euros au 31 décembre 2016. Les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) se sont établies à 313,6 milliards d'euros contre 304,0 fin décembre 2016. Les recettes fiscales nettes sont supérieures de +11,5 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2016. Les recettes

de TVA sont notamment en hausse de 8,0 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2016 et les recettes d'impôt sur les sociétés enregistrent une hausse de 5,7 milliards d'euros (dont 4,9 milliards d'euros au titre de la contribution exceptionnelle). L'accélération de la croissance a permis une augmentation des recettes fiscales. Ce phénomène devrait se poursuivre en 2018.

Commerce extérieur de la France, le compte n'y est pas !

En 2017, le retour de la croissance s'est accompagné d'un accroissement du déficit commercial qui est passé de 48,3 à 62,3 milliards de 2016 à 2017, soit la plus forte dégradation observée depuis 2011. La progression de la consommation s'est traduite par une hausse assez forte des importations, +6,8 % après +0,1 % en 2016, qui a accru le déficit. Cette hausse a été soutenue par l'augmentation des prix du pétrole. Le solde énergétique passe de -31,5 milliards en 2016 à -39,0 milliards en 2017 (données CAF/FAB). De son côté, le déficit manufacturier a atteint un nouveau record à 40,6 milliards en 2017, après 35,3 milliards en 2016 (données CAF/FAB). Malgré tout, les exportations françaises retrouvent le chemin de la croissance avec un gain de +4,5 % faisant suite à un léger recul l'année précédente (-0,6 %). À l'exception des livraisons aéronautiques qui fléchissent du fait de difficultés dans le domaine de la fabrication d'avions, les exportations ont été portées par les ventes de biens intermédiaires, de véhicules et de produits agroalimentaires.



Données : Ministère de l'Économie et des Finances

Les soldes des différents pays européens se dégradent en raison de l'augmentation de la facture pétrolière. Contrairement à ce qui est constaté en Allemagne, la détérioration est plus importante en France en raison du déficit croissant de la balance des produits industriels. L'Italie et l'Espagne résistent mieux que la France en matière d'échanges de biens manufacturiers.

En 2017, les ventes à destination des pays de l'Union européenne ont augmenté de +3,4 %, après +0,3 %. Ce rebond concerne tous les pays de l'Union sauf l'Allemagne. En ce qui concerne les exportations vers les pays hors Union européenne, le rebond

est assez marqué avec un gain de 6,7 % faisant suite à une contraction de 2,2 %. L'amélioration est sensible avec les pays d'Asie.

Les importations en provenance de l'Union européenne ont enregistré l'année dernière une forte hausse, +8,1 %, après +0,5 %. La hausse des importations depuis les pays tiers est également vive, +5,1 %, après -0,9 % en 2016. L'augmentation est franche avec les pays d'Asie et avec les pays fournisseurs de pétrole.

Les exportations de produits métallurgiques et métalliques sont en forte hausse avec un gain de 12,7 % effaçant la contraction de 2016 de 6,3 %. Cette augmentation est imputable au rebond des cours mondiaux des métaux après cinq années de baisse presque ininterrompue. De même, les ventes de produits chimiques ont connu une hausse de +8,3 %, après -4,5 % sous l'effet de la hausse des prix. La situation a continué à s'améliorer pour les ventes de véhicules. Les ventes ont atteint 32,9 milliards en 2017, soit le niveau le plus élevé des dix dernières années. Les exportations de véhicules sont principalement destinées aux marchés allemand, belge et espagnol. L'évolution des exportations d'équipements automobiles suit quasiment le même profil que celui des véhicules, avec des ventes de 15,5 milliards en 2017, niveau presque équivalent à celui d'avant crise (15,8 milliards en 2007).

Les exportations de produits agroalimentaires ont enregistré une hausse de 6,2 % en 2017 après le trou d'air de l'année précédente (+0,2 %) qui était imputable aux mauvaises récoltes. Les ventes de boissons sont particulièrement vives aux États-Unis et en Chine, notamment celles de vins et cognac. D'autres produits agroalimentaires se placent bien sur le marché chinois, comme les produits laitiers et les préparations pour l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge. Les ventes de produits agricoles diminuent moins qu'en 2016 (-2,7 % en 2017, après -8,8 %). Les exportations du second semestre 2017 se redressent grâce à la bonne récolte céréalière de l'été.

Les exportations de parfums et de cosmétiques ont renoué, en 2017, avec une vive progression, +11,0 %. Ce rythme de progression est sans précédent depuis 2011. L'excédent sur ces produits s'accroît et s'élève ainsi à 10,6 milliards en 2017, après 9,3 milliards en 2016.

Les exportations de produits pétroliers raffinés se redressent de plus de 23,0 %, après quatre années de baisse persistante. Cette augmentation s'explique par la hausse du prix du pétrole, car le volume exporté en 2017 diminue légèrement (-2,7 %).

En revanche, les livraisons aéronautiques et spatiales ont baissé de près de 4 % en valeur. Cette contraction fait suite aux bons résultats de ces deux dernières années. Le rebond des exportations vers l'Asie ne compense pas la nette contraction des livraisons à l'Allemagne, notamment dans le cadre de la fabrication coordonnée d'avions. Toutefois, les exportations de turboréacteurs augmentent, passant de 9,3 milliards en 2016 à 9,8 milliards en 2017. De même, les ventes de satellites atteignent 1,4 milliard, après 0,5 milliard l'année précédente. L'excédent aéronautique et spatial se réduit pour la deuxième année consécutive et tombe à 17,4 milliards d'euros en 2017. Du fait d'une diminution des achats, la dégradation du solde est cependant

moins importante que celle de l'année précédente (-1,0 milliard en 2017, contre -3,8 milliards en 2016).

La facture énergétique s'établit à 39,0 milliards d'euros en 2017, après 31,5 milliards en 2016. Elle s'alourdit de 7,5 milliards après quatre années successives de baisse, tout en restant nettement en deçà du record de 2012, à 69,2 milliards d'euros. L'évolution de la facture énergétique est très liée à celle des cours du pétrole. Le cours du Brent qui était de 111,8 dollars le baril en 2012 est tombé à 43,5 dollars en 2016, avant de remonter à 54,3 dollars en 2017, soit une hausse de 25 % par rapport à l'année précédente, avec un taux de change de l'euro par rapport au dollar qui s'apprécie de 2 %. La remontée des cours en 2017 rompt ainsi avec la tendance baissière observée depuis 2013. Alors que les prix des hydrocarbures sont volatiles, les quantités de pétrole brut importées sont relativement stables. De même, la progression des échanges de pétrole raffiné s'explique uniquement par les évolutions de prix, les quantités importées et exportées étant légèrement baissières. Les achats français d'hydrocarbures naturels progressent vivement depuis la Russie et le Kazakhstan. Les approvisionnements en provenance de l'Iran reprennent depuis la fin de l'embargo. La dégradation du solde énergétique provient en premier lieu des hydrocarbures naturels (-5,8 milliards), suivis du pétrole raffiné (-1,3 milliard).

Dans ces conditions, les parts de marché de la France à l'exportation se sont encore dégradées. La part des exportations françaises de biens et services dans les exportations totales de biens et services de la zone euro a légèrement reculé en 2017. Elle s'établit en valeur à 12,9 % après 13,2 % en 2016. Elle était de 17,0 % en 2000. Si la part de marché de la France dans la zone euro était, selon COE-Rexecode, restée à son niveau de 2000, le montant de ses exportations de biens et services serait de 210 milliards d'euros au-dessus du niveau actuel. Le manque à gagner cumulé depuis 2000 est de 1 700 milliards d'euros.

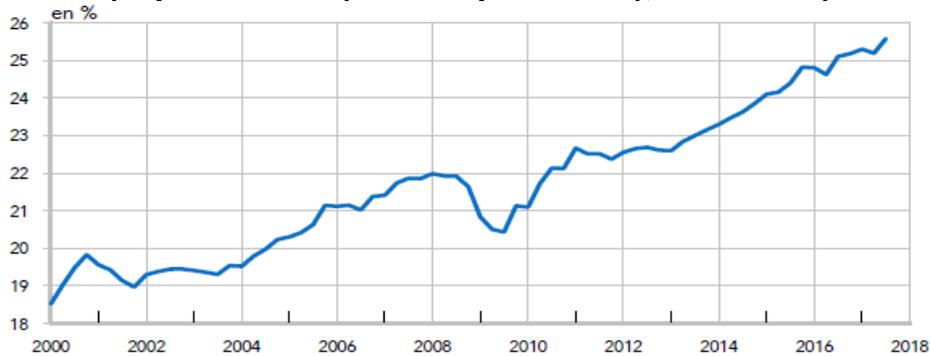
**Part des importations de biens et services
dans les ressources en biens et services
(Importations / (PIB + Importations), en valeur)**



Sources : INSEE et Rexecode

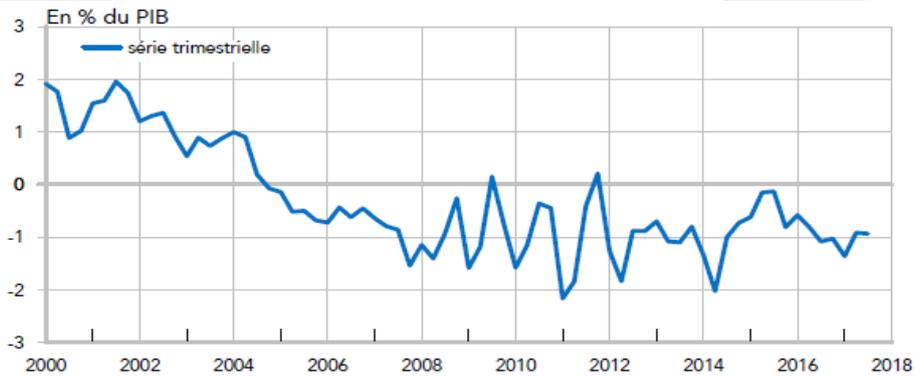
Depuis 2013, la progression du taux de pénétration en volume du marché intérieur par les importations est importante passant de 22,6 % début 2013 à 25,6 % au troisième trimestre 2017. Sur un an, le taux de pénétration en volume est passé de 24,9 % en moyenne en 2016 à 25,4 % en moyenne en 2017.

**Part des importations de biens et services
dans les ressources en biens et services
(Importations / (PIB + Importations), en volume)**



Sources : INSEE – Rexecode

Solde des transactions courantes



Sources : INSEE - Rexecode

Le solde des échanges de services s'est amélioré en 2017, passant de l'équilibre à un léger excédent (0,2 % du PIB), en raison notamment de la reprise du secteur du tourisme, après une année 2016 marquée par le contexte des attentats. En 2017, l'excédent s'établit à 5,0 milliards d'euros, soit un niveau très inférieur à la moyenne enregistrée sur la période 2010-2014 (près de 20 milliards d'euros). Un tiers de cette baisse est imputable aux « autres services aux entreprises » qui désignent des services de prestations intellectuelles (R&D, conseil, etc.) et un autre tiers est imputable au secteur du tourisme.

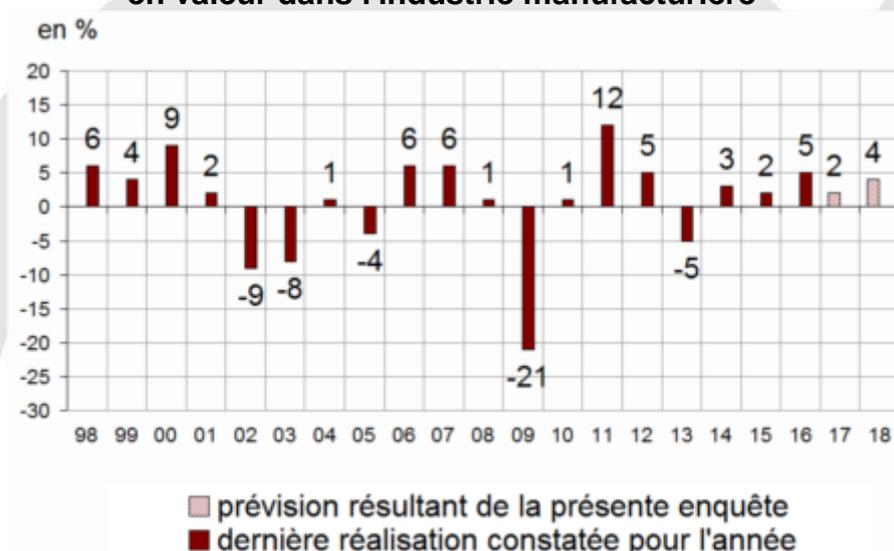
La dégradation du solde commercial français est imputable à la réduction du secteur industriel et d'un traditionnel mauvais positionnement. Le haut de gamme représente moins du quart de la valeur ajoutée en France quand il dépasse 50 % en Allemagne. Les entreprises, compte tenu de leur positionnement, sont en concurrence avec celles d'Espagne, d'Italie et des pays émergents avec des coûts voisins de ceux enregistrés en Europe du Nord ou en Allemagne.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

L'investissement en France reste bien orienté

Interrogés en janvier 2018, les chefs d'entreprise français de l'industrie manufacturière annoncent avoir accru leur investissement de 2 % en valeur en 2017 par rapport à 2016. Pour 2018, les industriels anticipent une hausse de leurs dépenses d'investissement de 4 % par rapport à 2017.

Évolution annuelle de l'investissement en valeur dans l'industrie manufacturière



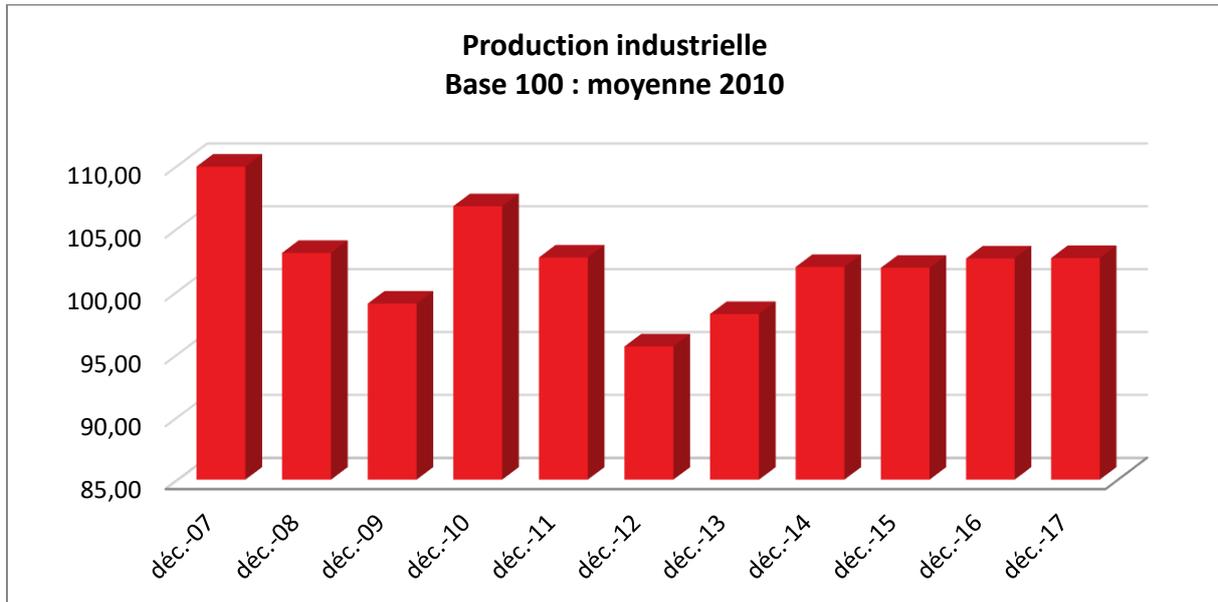
Source : Insee, enquête sur les investissements dans l'industrie

Avec une hausse globale prévue de 4 % des investissements pour 2018, les industriels rehaussent ainsi de 4 points leur première anticipation émise en octobre 2017. La révision à la hausse concerne tous les secteurs d'activité. Elle est importante notamment pour celui des biens d'équipement.

Un certain rebond de l'industrie

Sur un an, la production industrielle a progressé de 4,2 % (4,9 % pour l'industrie manufacturière), ce qui constitue une réelle accélération par rapport à 2016. Dans l'industrie manufacturière, la production du dernier trimestre 2017 croît fortement par rapport au dernier trimestre de 2016 (+4,9 %), de même que dans l'ensemble de l'industrie (+4,2 %). Néanmoins, la production industrielle française n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise.

En 2017, la hausse a été portée par le secteur des matériels de transport (+8,8 %) et par les biens d'équipement (+6,3 %). À l'inverse, la production a diminué dans les industries extractives, énergie, eau (-0,7 %) et dans les industries agroalimentaires (-0,6 %). Elle décroît nettement dans la cokéfaction et raffinage (-6,4 %).



La vertu énergétique est un combat

Les États membres de l'Union européenne se sont engagés à réduire de 20 % leur consommation énergétique en 2020 par rapport aux projections. Cet objectif est également connu sous le nom d'« objectif d'efficacité énergétique de 20% ». L'Union européenne a pris l'engagement de parvenir à une consommation d'énergie primaire inférieure ou égale à 1 483 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) et une consommation d'énergie finale inférieure ou égale à 1 086 Mtep en 2020. Si la consommation s'est contractée après la crise de 2008/2009 et celle de 2011/2012, elle tend à augmenter depuis et à être supérieure aux objectifs.

En 2016, la consommation d'énergie primaire dans l'Union s'écartait de 4 % de l'objectif d'efficacité énergétique. Depuis 1990, première année pour laquelle des données sont disponibles, la consommation a diminué de 1,7 %. C'est en 2006 que la consommation s'est le plus écartée de l'objectif (16,2%, consommation de 1 723 Mtep), alors qu'un niveau historiquement bas a été atteint en 2014 (1,7%, 1 509 Mtep). Au cours des deux dernières années, l'écart a recommencé à croître pour s'établir à 4 % au-dessus de l'objectif fixé pour 2020, avec une consommation de 1 543 Mtep en 2016.

Pour l'énergie finale, en 2016, la consommation a été de 1 108 Mtep, soit 2,0 % au-dessus de l'objectif d'efficacité énergétique. La consommation d'énergie finale dans l'Union a augmenté de 2,1 % entre 1990 (1 085 Mtep) et 2016 (1 108 Mtep). Le niveau de consommation d'énergie finale le plus bas a été enregistré en 2014 (1 063 Mtep, 2,1 % au-dessous de l'objectif) et le plus élevé en 2006 (1 194 Mtep, 10,0% au-dessus de l'objectif). En 2015, l'Union avait atteint l'objectif d'efficacité énergétique de 1 086 Mtep, mais la consommation est repassée au-dessus de l'objectif (2%) en 2016.

Toujours en 2016, la consommation intérieure brute d'énergie dans l'Union européenne, qui reflète la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire l'ensemble de la consommation intérieure, s'est élevée à 1 641 Mtep. Cela représente une baisse de 10,8 % par rapport au niveau record de près de 1 840 Mtep enregistré en 2006, mais une augmentation de 6,1 % par rapport au niveau de la décennie 1996-2006. Au cours des dix dernières années, la consommation d'énergie a baissé principalement en Grèce, à Malte et en Roumanie. Alors que 19 États membres ont vu leur consommation d'énergie augmenter entre 1996 et 2006, seuls deux États membres ont enregistré une hausse de celle-ci entre 2006 et 2016 : l'Estonie (+13,4 %, à 6,2 Mtep en 2016) et la Pologne (+3,2%, à 99,9 Mtep en 2016). Parmi les 26 États membres dans lesquels la consommation d'énergie a diminué, la Grèce (-23,6 %), Malte (-22,5 %) et la Roumanie (-20,2 %) ont enregistré des baisses de plus de 20 %. La consommation intérieure brute de la France a été, en 2016, de 248,7 de Mtep. Elle a baissé de 8,7 % de 2006 à 2016 après avoir augmenté entre 1996 et 2006 de 6,7 %.

LE COIN DES TENDANCES

Les nouvelles dimensions du capitalisme

Le 6 février 2018, la société Space X d'Elon Musk, le fondateur de l'entreprise de voitures électriques a réussi à satelliser un de ses cabriolets grâce à son lanceur Falcon Heavy, l'un des plus puissants jamais construits. L'objectif d'Elon Musk est la conquête de la planète Mars d'ici 2030. Issu du nouveau monde des entreprises, de ces start-ups dont les dirigeants deviennent milliardaires en quelques années, Space X réussit, dans le secteur ultrasophisticé de l'aérospatiale, à voler la vedette aux structures étatiques que sont la NASA ou Arianespace. Le succès de Falcon Heavy traduit-il l'hégémonie croissante des entreprises et des plus technologiques d'entre-elles et le déclin des vieilles structures publiques ? Par ailleurs, n'existe-il pas deux modes de développement, l'un axé sur des entreprises à tendance monopolistique et l'autre avec des entreprises contrôlées plus ou moins fortement par l'État ?

Le monde économique contemporain se structure autour des entreprises qui sont des agrégateurs de capitaux, d'hommes, de femmes et de compétences. Elles ont été les moteurs de la croissance de ces trois cents dernières années. Les multinationales qui exercent leurs activités dans plusieurs pays, sur plusieurs continents sont devenues les symboles de l'économie mondialisée. Leur développement est ancien. Les Phéniciens sous l'Antiquité ont créé des entreprises commerciales présentes dans de nombreux ports méditerranéens. Plus tard, au XIV^e siècle, l'entreprise Peruzzi effectuait du commerce dans toute l'Europe, important du tissu des Flandres et fabriquant des vêtements à Florence pour les exporter dans toute l'Europe. Entre le XVI^e et le XVIII^e, les grandes compagnies commerciales s'appuyant sur les empires coloniaux ont été créées pour commercer mais aussi pour produire. En France, ont été notamment constituées en 1614 la Compagnie de Rouen (Nouvelle-France) par Samuel de Champlain et en 1664, la Compagnie française des Indes orientales et la Compagnie française des Indes occidentales par Jean-Baptiste Colbert.

Avec la première révolution industrielle, à partir du XIX^e siècle, les entreprises multinationales jouent un rôle croissant qui prendra tout son relief durant la seconde moitié du XX^e siècle. La première grande vague de mondialisation est intervenue entre 1850 et 1880. Elle a donné lieu à la création de grandes entreprises commerciales et de transports. Au début du vingtième siècle, les firmes pétrolières s'internationalisent rapidement. Après la Seconde Guerre Mondiale, les multinationales sont avant tout américaines et critiquées en tant que telles. Ce n'est qu'à partir des années 70, qu'un nombre croissant d'entreprises européennes puis japonaises intègrent le club. Au début du XXI^e siècle, des entreprises chinoises et coréennes deviennent également des multinationales. Selon le classement des 500 premières entreprises mondiales de Forbes, les pays émergents en comptent plus de 50 en 2016 contre 19 en 1990.

La deuxième vague de la mondialisation s'est traduite par l'arrivée de nouveaux groupes de taille mondiale aux modes de production différents de celui qui avait cours au XX^e siècle. Apple, Google, Amazon, Facebook ou Microsoft n'obéissent pas aux mêmes règles qu'Exxon, ATT, General Electric, General Motors ou Schlumberger. Les nouveaux géants exploitent l'éclatement des chaînes de production. Ils sont tout à la fois des acteurs mondiaux et hors sol. Un groupe comme Total est contraint d'avoir des puits de pétrole dans de nombreux pays, des sites de stockage, des moyens de transports, de réseaux de distribution, des points de vente. La mondialisation permet des rendements d'échelle et une diversification des risques. Elle suppose d'importants investissements et la création d'emplois en nombre dans les lieux d'implantation. Pour les nouveaux secteurs d'activité, la production est mondiale par nature. Apple pour ses Smartphone fait appel à des sous-traitants aux quatre coins de la planète. Facebook, Twitter, Uber, Airbnb réalisent des bénéfices grâce au travail bénévoles ou rémunérés de leurs adhérents qui habitent dans un grand nombre de pays. L'important pour ces firmes est de disposer d'un effet masse le plus rapidement possible.

La mondialisation est financière, économique et culturelle mais aussi juridique et fiscale. Les nouveaux géants du Net, par la nature même de leur activité et du fait de leur puissance économique, ont optimisé à l'échelle mondiale leur situation fiscale et juridique. Les GAFA ont des capitalisations boursières qui dépassent le PIB de nombreux pays. Ainsi, la valeur d'Apple équivaut à 50 % du PIB français. Les réserves financières de cette entreprise sont proches du montant du budget de l'État.

Les grandes multinationales américaines se sont imposées dans la quasi-totalité des pays dans un temps beaucoup plus court que celui qui fut nécessaire aux entreprises de la vieille économie pour obtenir un résultat inférieur. Google réussit le tour de force d'avoir un taux de pénétration des marchés supérieur en Europe à celui constaté sur le marché américain. Seuls quelques pays résistent pour des raisons idéologiques ou culturelles. Figurent dans cette catégorie, la Chine, la Corée du Nord, l'Iran et, dans une moindre mesure, la Russie.

La Chine qui compte plus de 700 millions d'Internautes censure régulièrement les sites américains comme Facebook, Twitter ou YouTube. Les autorités favorisent ainsi les sites chinois qui conquièrent de parts de marché en Asie. Aliexpress et Alibaba sont les plus grandes places de marché chinois. Ils jouent le rôle d'Amazon. Créée en 1999 par Tencent, QQ est une messagerie instantanée avec une fonction vidéo sur le modèle de Skype. C'est le 2^{ème} réseau social le plus fréquenté au monde juste derrière

Facebook. WeChat développé par le groupe Tencent compte 600 millions de membres. Il s'agit avant tout d'une application de messagerie instantanée pour téléphone portable. Pour pénétrer le marché chinois, les marques occidentales, se doivent être présentes sur cette application. De même, Sina Weibo créé en 2009 (qui correspond à Twitter et à Facebook) rencontre un succès grandissant. Il en est de même pour le site Tencent Weibo. Youku Tudou s'apparente au site YouTube. Il s'agit d'un site d'hébergement de vidéos en ligne. Cette plateforme est la première en Chine pour le partage des vidéos.

La Chine, deuxième puissance démographique et économique mondiale, premier exportateur mondial, a comme caractéristique de ne pas être une démocratie. Jusque dans les années 80, il était communément admis qu'économie de marché, croissance économique rimaient avec démocratie, libre entreprise, libre échange et droits de propriété. Certains pays émergents et, en premier lieu la Chine, ont prouvé l'inverse ces quarante dernières années.

La Chine n'a pas totalement la même conception de l'entreprise que les pays occidentaux. Le concept de capitalisme d'État renvoie non pas au sens de la propriété mais au rapport que les entreprises entretiennent vis-à-vis du pays dont elles sont issues. Ce concept s'oppose à celui du capitalisme d'entreprise où le financement, les modes d'organisation et de gouvernance s'affranchissent des structures étatiques. En Chine, si les entreprises étrangères peuvent y investir, c'est dans le cadre de co-entreprise associant des intérêts chinois. Les dirigeants de ce pays sont des organisateurs puissants du capitalisme. La libre circulation des capitaux, des hommes et des femmes est loin d'y être totale. En Occident, les entreprises ont conquis d'importants espaces de liberté au point de remettre en cause la prééminence des pouvoirs publics. Au sein des pays avancés, de nombreux pans de l'économie ont été soustraits à la décision politique pour être confiés à des instances administratives indépendantes, à des régulateurs. La politique monétaire a été en grande partie indépendante car les pressions émanant des élus étaient jugées contraire à l'intérêt de la monnaie.

Par le jeu des alternances, de plus en plus fréquentes, les responsables politiques disposent de marges de manœuvre plus faibles qu'auparavant. Face à des dirigeants d'entreprises dont la durée des mandats est supérieure aux leurs, les politiques peuvent être en situation de faiblesse d'autant plus qu'en une trentaine d'années, le poids des multinationales s'est renforcé. Aux États-Unis, en vertu des lois antitrust (Sherman Act et Clayton Act), la Standard Oil, Alcoa, ATT furent éclater en plusieurs structures. En revanche, depuis les années 70, les géants de l'informatique ont réussi à passer entre les mailles du filet que ce soit IBM, Microsoft ou Alphabet (Google).

La puissance des nouvelles entreprises est telle que les États acceptent l'idée d'accord ou de partenariat avec elles. L'idée n'est plus de condamner ou d'empêcher certaines de leurs pratiques jugées amORAles mais de trouver des compromis. Ainsi, Alphabet peut concéder l'idée de financer un fonds pour la presse écrite afin d'indemniser en partie les dégâts qu'il occasionne dans ce secteur. De même, les GAFAs sont prêts à négocier afin d'éviter des sanctions fiscales susceptibles d'être appliquées pour dissimulation d'une partie des bénéfices. Les États, en position de faiblesse, essaient

tout à la fois de plaire aux nouveaux géants des NTIC afin de les attirer sur leur territoire tout en essayant de maîtriser autant que possible les fuites fiscales.

L'hyper-entreprise qui remplace l'hégémonie étatique entend organiser son secteur d'activité, ses solidarités. Au niveau des valeurs, les entreprises issues de la mondialisation se veulent pragmatiques. Elles s'adaptent aux pays dans lesquelles elles évoluent, ce qui peut créer des tensions avec les autorités de leur pays d'origine. Entre capitalisme d'État et capitalisme d'entreprise, les frontières ne sont pas étanches ni figées. Les grandes entreprises demeurent bien souvent attachées à leur État d'origine. Ni Microsoft, ni Alphabet, ni Apple n'ont quitté leur région d'origine. Bien souvent, elles sont associées aux programmes de recherche publique. Le marché domestique reste toujours la clef de la réussite. Si l'Europe est à la peine en matière de NTIC, cela est la conséquence d'une unification inachevée de son marché intérieur. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont abouti à la montée en puissance de multinationales qui, du fait de leur activité, sont moins dépendantes de leur base nationale d'origine que leurs devancières. Cet affranchissement de toute sujétion nationale qui concerne essentiellement les firmes occidentales est-il réel ou relatif ? Par ailleurs, le renouveau du nationalisme politique et économique n'est-il pas sans incidence sur le rapport de force qui peut exister entre les États et les firmes multinationales ?

Une bataille est engagée au sein même des pays occidentaux entre les autorités et les entreprises. Donald Trump dont la fortune provient de la vieille économie entend imposer aux géants du Net une vision plus nationale du monde. Sa réforme fiscale vise à ainsi à rapatrier aux États-Unis près de 2 000 milliards de dollars de profits réalisés à l'étranger par des firmes américaines. Le Président américain a déjà mis sur le compte de sa réforme la décision d'Apple, la première capitalisation boursière mondiale, d'investir 350 milliards de dollars en cinq ans aux États-Unis. L'Europe entend également réagir. Ainsi, Pierre Moscovici, le Commissaire aux Affaires économiques et financières de l'UE, a annoncé qu'il présenterait, à la fin du mois de mars, une réforme ambitieuse et globale de la fiscalité du Net pour que les géants du net qui réalisent plus de 750 millions de chiffre d'affaires, puissent payer des impôts là où ils créent de la valeur. Le commissaire entend parvenir à un mécanisme qui permettra d'« identifier l'activité des entreprises numériques, il faut qu'on trouve un faisceau d'indicateurs, le nombre de clics, le nombre d'adresses IP, la publicité qu'elle paie, le chiffre d'affaires éventuellement... et ensuite on va trouver des mécanismes pour les taxer ». Le commissaire européen vise les GAFAs, mais aussi des entreprises du secteur du tourisme comme Airbnb ou encore Booking.com.

Tout ne tourne pas si mal sur Terre

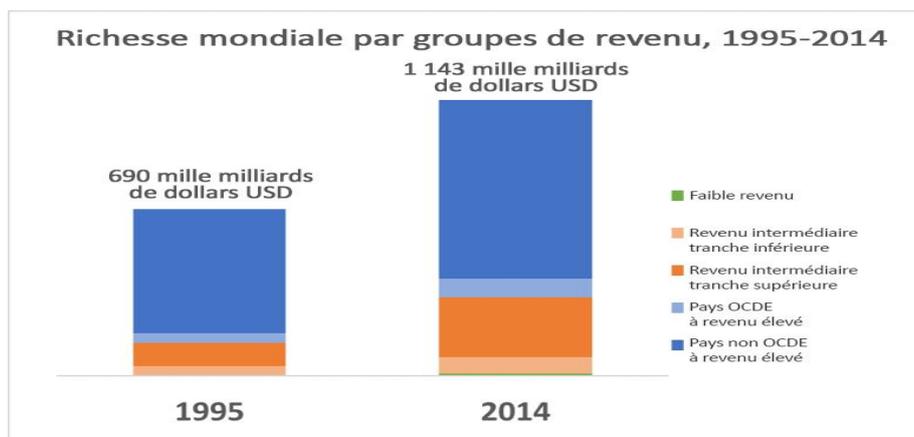
La croissance économique de ces trente dernières années a changé en profondeur les rapports de force entre les grandes régions de la planète. Elle a conduit à l'apparition dans de nombreux pays d'une classe moyenne qui, à l'échelle mondiale, avoisine les 2 milliards d'habitants. En Chine, la classe moyenne compte plus de 250 millions de personnes et un tiers de la population pourrait y appartenir d'ici 2030. Dans le même temps, en particulier, aux États-Unis, les inégalités augmentent avec à la clef une fragilisation de ces fameuses classes moyennes.

Si de nombreux articles soulignent la détérioration de la situation d'un nombre croissant de personnes, de nombreuses données semblent prouver l'inverse. Les travaux de la Banque Mondiale, de l'OCDE ou de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture prouvent, en effet, une réelle amélioration des conditions de vie, au sens large du terme, de la population mondiale et notamment de celle ayant les plus faibles revenus.

Dans la troisième édition de son rapport sur l'évaluation de la richesse mondiale, la Banque mondiale a étudié l'évolution de la richesse de 141 pays entre 1995 et 2014, en prenant en compte le PIB, les ressources naturelles, la durabilité de la croissance, le capital humain, le capital produit (bâtiments, infrastructures, etc.) et les actifs étrangers nets. La richesse mondiale a augmenté, malgré la Grande récession de 2008. Les pays à revenu intermédiaire continuent de rattraper les pays à revenu élevé et détiennent ainsi une part supérieure de la richesse. Plus d'une vingtaine de pays à faible revenu, dont la richesse provient essentiellement de leur capital naturel, sont devenus des pays à revenu intermédiaire — en partie parce qu'ils ont prudemment investi leurs gains dans les infrastructures et dans l'éducation. Depuis 2012, les pays émergents et en développement pèsent plus lourds en termes de PIB que les pays dits avancés.

La proportion de pays à revenus faibles ou intermédiaires souffrant de pauvreté extrême (moins de 2 dollars par jour par habitant) est passée de 54 à 12 % de 1981 à 2015. Les deux zones où la pauvreté a fortement reculé sont l'Asie et le Pacifique. Si en 2015, moins de 2 % de la population se situent en dessous du seuil de la pauvreté extrême en Europe, ce taux est, de 4 % à l'Est de l'Asie, de 5,6 % en Amérique Latine, de 13,5 % dans le Sud de l'Asie et de 35 % en Afrique subsaharienne. Trois cinquièmes des 700 millions des habitants les plus pauvres de la planète, vivent dans 5 pays : la Chine, l'Inde, la République Démocratique du Congo, le Bangladesh et Haïti. La réduction de la pauvreté est, dans les pays émergents, bien plus rapide que ce que les pays occidentaux ont connu depuis le début de la révolution industrielle. Avec dix fois plus d'habitants que les pays de l'OCDE, la Chine et l'Inde obtiennent le même résultat cinq fois plus vite.

Avec un quasi-doublement de leur niveau de richesse, les pays à faible revenu affichent une hausse supérieure à la moyenne mondiale de 66 %. Mais la croissance de leur population demeure rapide empêchant ainsi une réelle progression de la richesse par habitant. Celle-ci augmente même moins vite que la moyenne mondiale. C'est particulièrement vrai en Afrique subsaharienne.



Source : Banque Mondiale

La force d'une économie repose essentiellement sur le niveau de qualification de ses actifs. Ainsi, pour la Banque Mondiale, le capital humain représente les deux tiers de la richesse mondiale, plus que toutes les autres formes de capital. Il s'établit autour de 70 % de la richesse dans les pays à revenu élevé, contre seulement 40 % dans les pays à faible revenu. Les estimations sont calculées à partir de la valeur actualisée des revenus futurs de la main-d'œuvre, en prenant en compte le niveau d'instruction et les compétences, mais également l'expérience et la probabilité à différents âges de faire partie de la population active.

Dans les pays à faible revenu, les ressources naturelles représentent toujours l'essentiel de la richesse. Dans dix des 24 pays de ce groupe, le capital naturel représente plus de 50 % de la richesse, en raison essentiellement de l'importance des terres agricoles et des forêts ou des matières premières.

La sous-alimentation régresse d'année en année. Ainsi, selon le FAO, 50 % de la population mondiale étaient en état de sous-alimentation en 1945. Ce taux n'est plus que de 10 % en 2015. Il a été divisé par deux depuis 1980. Durant les années 90, 1,4 million de personnes seraient mortes de faim. Depuis le début du XXI^e siècle, 600 000 morts de faim auraient été dénombrés. Les famines sont désormais cantonnées aux pays en proie à des conflits armés comme la Somalie, le Soudan ou la République Démocratique du Congo.

Des progrès très importants ont été réalisés lors de ces cinquante dernières années. Ils ont permis de mieux nourrir une population qui est passée de 4,5 à plus de 7 milliards de personnes. L'Inde et le Pakistan, confrontés dans les années 70 à des famines de grande ampleur, ont réussi à multiplier par sept leurs productions de céréales et de devenir autosuffisants. Aujourd'hui, la sous-alimentation concerne essentiellement l'Afrique (20 % de la population n'aurait pas accès quotidiennement à une alimentation suffisante). Néanmoins, de 1990 à 2015, si la population du Nigéria s'est accrue de 80 millions, le nombre de mal-nourris a baissé de 8 millions. L'Angola, le Cameroun et le Mozambique ont, sur cette même période, réussi à diminuer leur taux de malnutrition de 50 %. Même dans le Sud du Sahara qui est confronté à des conflits ethniques, religieux et politiques, la sous-alimentation régresse. Elle touchait, en 2015, 23 % de la population contre 33 % en 1990. L'amélioration des conditions

d'alimentation a été réalisée essentiellement par l'augmentation des rendements. En effet, la surface cultivée a augmenté de 12 % entre 1961 à 2009 à l'échelle mondiale quand la production a cru de 300 %. Certes, le choix de l'agriculture intensive génère des pollutions mais dont les effets doivent être à relativiser au regard des dégâts qu'aurait occasionnés la transformation des forêts en champs.

L'accès à l'eau et à l'assainissement s'est démocratisé depuis trente-cinq ans. La proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée sur la même période de 50 à plus de 80 % (source OMS 1995 – 2015). Ce taux ne serait inférieur à 50 % que dans trois pays (Namibie, la Guinée équatoriale et la Papouasie Nouvelle Guinée). En 1990, plus de 23 pays étaient dans cette situation. Si, en 1980, 24 % de la population mondiale avait accès à un réseau d'assainissement, ce taux est monté à plus de 55 % en 2014. L'équipement au sein des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire est très rapide. Un tiers de la population mondiale a été raccordée ces vingt dernières années. Néanmoins, près de 700 millions de personnes n'ont accès qu'à de l'eau de mauvaise qualité et 2,5 milliards ne bénéficient d'accès à un réseau d'assainissement. La situation demeure préoccupante en Afrique subsaharienne. L'amélioration de la qualité de l'eau et la possibilité de gérer les eaux usées constituent les éléments clefs de l'allongement de l'espérance de vie. Au Kenya, le développement d'aqueducs et la lutte contre la pollution urbaine ont contribué à accroître la durée de vie de 10 ans.

Sur l'environnement, la tendance est au catastrophisme et à l'émotionnel. Tout phénomène climatique est interprété à l'ombre du réchauffement climatique en cours. Or, force est de constater que la planète a toujours été confrontée aux aléas de la nature, à des tremblements de terre, des inondations, des tempêtes et des canicules. Si le changement climatique peut en modifier le rythme et la violence, il n'en demeure pas moins qu'il n'en est pas, loin s'en faut, la seule cause. L'Homme de tout temps a interagi avec son écosystème avec la capacité de le détruire. Ainsi, le Cap Vert souffrit de sécheresses et de famines provoquées par la déforestation au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Elles provoquèrent plus de 100 000 morts. En 1952, le Smog à Londres, généré par le chauffage à bois et les usines, entraîna la mort de plus de 12 000 personnes. De nombreux progrès, surtout dans les pays occidentaux, ont été réalisés pour améliorer la qualité de l'air. Ainsi, à Londres, les émissions des principaux polluants ont été divisées par 5 de 1970 à 2015 (source département for Environment et Food Rural Affairs 2014). De même, le nombre de marées noires a été divisé par huit en quarante-cinq ans. La quantité de pétrole relâchée en mer aurait été réduite de plus de 95 %.

Certes depuis l'an 2000, selon l'OMS, le nombre de personnes respirant un air de mauvaise qualité a augmenté de 600 millions essentiellement en Chine, en Inde, au Pakistan et au Bangladesh. La proportion de particules est, en Chine, six fois supérieures à celle constatée au Royaume-Uni ou aux États-Unis. Le chauffage au bois ou au charbon ainsi que la multiplication de centrales électriques recourant à ce dernier type de combustible expliquent la dégradation de la situation environnementale au sein des pays émergents. Toujours selon l'OMS, la pollution de l'air serait responsable de la mort de 3,5 millions de personnes par an. Néanmoins, celle-ci est avant tout provoquée par le charbon. Les pays émergents mettent en place des mesures pour améliorer la qualité de l'air de manière plus rapide que les pays occidentaux l'ont fait

dans le passé. Ainsi, les États-Unis ont commercialisé l'essence sans plomb dès 1975. En Europe, il a fallu attendre les années 80. La Chine l'a imposé en 1997.

Fréquemment, l'artificialisation des terres est mise en avant pour expliquer la multiplication des inondations. Si ce phénomène s'avère exact en milieu urbain, c'est plus discutable en revanche à l'échelle des pays. Ainsi, en Europe, la zone forestière a progressé de 0,3 % par an de 1990 à 2015 (source Eurostat). En un siècle, la forêt française a gagné plus de 6 millions d'hectares. Sa superficie serait celle qu'elle avait au Moyen Âge.

Contrairement à une idée reçue, la mortalité liée aux catastrophes naturelles diminue. L'amélioration de la qualité des logements, le développement des systèmes de prévention et de secours réduisent le nombre de décès. Selon les données internationales EM-DAT, entre 1900 -1989 et 1990 -2010, le taux de mortalité lié à des phénomènes naturels violents est en baisse de plus de 90 %. Selon l'ONU, 95 % des décès sont concentrés dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

L'alphabétisation constitue un des grands progrès de ces soixante-dix dernières années. Si le niveau éducatif tend à baisser au sein de plusieurs grands États occidentaux, à l'échelle mondiale, c'est le phénomène inverse qui est constaté. En 1820, 12 % de la population mondiale savait lire et écrire. Ce taux était de 50 % en 1960. En 2016, il est tombé à 14 %. Aux États-Unis, en Europe occidentale, le taux d'alphabétisation a atteint 90 % à la fin du XIX^e siècle. Mais en 1900, moins de 10 % de la population du Sud, d'Asie ou d'Amérique latine avait reçu une éducation de base. En 2010, 90 % de la population de l'est de l'Asie savait lire et écrire, 94 % en Amérique latine et 65 % en Afrique subsaharienne. Le nombre d'enfants non scolarisés est passé, au niveau mondial, de 100 à 57 millions de 1990 à 2015. Plus de la moitié d'entre eux vivent en Afrique subsaharienne. Les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire rattrapent les pays avancés et mettent quatre fois moins de temps pour alphabétiser 90 % de leur population.

Le rattrapage des pays qualifiés de « sous-développés » il y a encore trente ans est réel et rapide. Il intervient au moment où les pays avancés sont confrontés aux limites de leur modèle économique et social, modèle qui a réussi et qui s'est exporté à l'échelle mondiale. Cette relative stagnation occidentale est une source évidente de crispation. Longtemps souhaité l'émergence du Sud génère la crainte d'un déclassement occidental. Le basculement dans l'économie de marché de plusieurs milliards d'habitants, en une ou deux générations, constitue un fait sans précédent, par nature déstabilisant. La rapidité de l'harmonisation a l'avantage de réduire l'impact de la transition. Certes, l'Afrique constitue pour le capitalisme de marché la dernière terre d'expansion même en Asie, en Chine et en Inde, tout particulièrement, le développement économique des zones rurales reste à réaliser.

Pour vivre vieux, mieux vaut être riche et en bonne santé !

Assez logiquement, l'espérance de vie varie en fonction des revenus, de la catégorie sociale d'appartenance. Les conditions de vie, la pénibilité et l'accès aux professionnels de santé interfèrent sur l'espérance de vie. En revanche, le diplôme n'est pas un gage d'espérance de vie plus longue. Le facteur revenu est moins important pour les femmes que pour les hommes. Selon l'INSEE, l'espérance de vie à la naissance des hommes figurant parmi les 5 % les plus aisés dont le niveau de vie moyen est, en moyenne, de 5 800 euros par mois, est de 84,4 ans. À l'opposé, parmi les 5 % de personnes les plus modestes, dont le niveau de vie moyen est de 470 euros par mois, les hommes ont une espérance de vie de 71,7 ans. Les hommes les plus aisés vivent donc en moyenne 13 ans de plus que les plus modestes. Chez les femmes, cet écart est plus faible : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % de personnes les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes, soit 8 ans d'écart. Ce dernier tend à se contracter avec l'âge. Ainsi, à 60 ans il est de 8 ans chez les hommes et 5 ans chez les femmes.

L'espérance de vie augmente avec le niveau de vie pour les hommes comme pour les femmes. Mais le gain d'espérance de vie associé à une légère augmentation de niveau de vie n'est pas le même pour les personnes les moins aisées et celles qui le sont le plus. Plus on est aisé, moins ce gain est élevé. Ainsi, aux alentours d'un niveau de vie de 1 000 euros par mois, 100 euros supplémentaires sont associés à 0,9 an en plus d'espérance de vie chez les hommes et 0,7 an chez les femmes. Autour de 2 000 euros par mois, le gain d'espérance de vie n'est plus que de 0,3 an chez les hommes et 0,2 an chez les femmes. Il atteint seulement 0,2 an et 0,1 an pour 2 500 euros par mois. L'espérance de vie à la naissance des femmes dépasse en moyenne de 6 ans celle des hommes pour la période 2012-2016. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes et souvent même plus longtemps que les hommes les plus aisés. À partir de 1 300 euros de niveau de vie par mois, l'espérance de vie des femmes dépasse en effet celle des hommes parmi les 5 % les plus aisés. Ainsi, seules les femmes dont le niveau de vie se situe parmi les 30 % les plus modestes vivent en moyenne moins longtemps que les hommes appartenant aux 5 % les plus aisés.

La vie souvent plus longue des femmes s'explique notamment par certains de leurs comportements plus favorables à une bonne santé. Par exemple, d'après le Baromètre Santé 2014, seulement 5 % des femmes âgées de 18 à 75 ans consomment quotidiennement de l'alcool, contre 15 % des hommes du même âge. De plus, les femmes bénéficient d'un meilleur suivi médical, en particulier pendant la vie féconde. Par ailleurs, leur durée de travail (hebdomadaire ou tout au long de la vie) est plus faible que celle des hommes, ce qui réduit ainsi leur exposition à des risques professionnels. Enfin, selon certaines études, les femmes disposeraient d'avantages génétiques expliquant en partie leur espérance de vie plus longue.

À niveau de diplôme donné, l'espérance de vie augmente aussi avec le niveau de vie, pour les hommes comme pour les femmes. L'augmentation de l'espérance de vie avec l'aisance financière ne s'explique donc pas seulement par le niveau d'éducation. Par exemple, chez les non-diplômés, l'espérance de vie à 35 ans des hommes parmi les

25 % les plus aisés est de 46 ans, contre 39 ans pour ceux appartenant aux 25 % les plus modestes, soit 7 ans d'écart. Chez les diplômés du supérieur, l'écart est de 8 ans entre les hommes faisant partie des 25 % les plus aisés et ceux parmi les 25 % les plus modestes. Par ailleurs, les hommes les plus aisés sans diplôme vivent plus longtemps au-delà de 35 ans que les diplômés du supérieur les plus modestes (46 ans contre 42 ans).

Entre 2012 et 2016, la probabilité de décéder diminue avec le niveau de vie non seulement à diplôme identique, mais aussi « toutes choses égales par ailleurs » (c'est-à-dire à sexe, âge, diplôme, catégorie sociale et région de résidence donnés). Ce n'est donc pas seulement parce que les personnes les plus aisées sont plus diplômées ou plus souvent cadres que leur espérance de vie est plus élevée. Le niveau de vie en lui-même, en facilitant la prévention et l'accès aux soins peut être la cause directe d'une bonne santé. Toutefois, ce n'est pas la seule explication. Un faible niveau de vie malgré un niveau de diplôme élevé reflète parfois des difficultés de santé. Par ailleurs, le niveau de vie dépend des caractéristiques de la personne mais aussi de celles de son conjoint éventuel, qui peut avoir une hygiène de vie plus ou moins bonne pour sa santé et celle des autres membres de sa famille (par exemple alimentation commune, tabagisme).

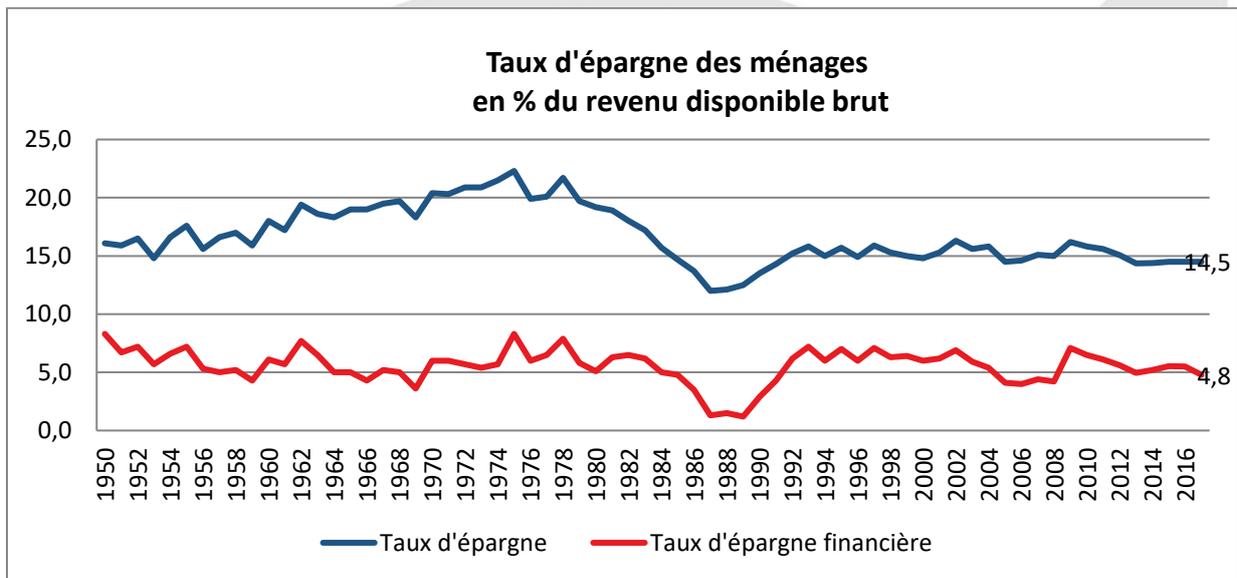
Entre 2012 et 2016, la probabilité de décéder à sexe et âge donnés varie selon la région de résidence. L'Île-de-France est la région où cette probabilité est la plus faible, dans les Hauts-de-France elle est la plus forte. Les écarts de niveau de vie, en plus des caractéristiques sociales habituelles (catégorie sociale, diplôme) expliquent en partie ces différences régionales. Les Hauts-de-France, une des régions les plus pauvres, se caractérisant par un niveau de revenus par habitant inférieur à la moyenne, enregistrent une espérance de vie plus faible. A l'opposé, l'Occitanie et les Pays de la Loire se situent en tête du classement.

Les gains d'espérance de vie dépendent de plus en plus de facteurs sociaux comme l'avait prouvé la canicule de 2003. Si en raison de cet événement climatique, 15 000 personnes étaient décédées, l'attention apportée aux personnes les plus âgées a permis, durant les années qui ont suivi, une augmentation sensible de l'espérance de vie.

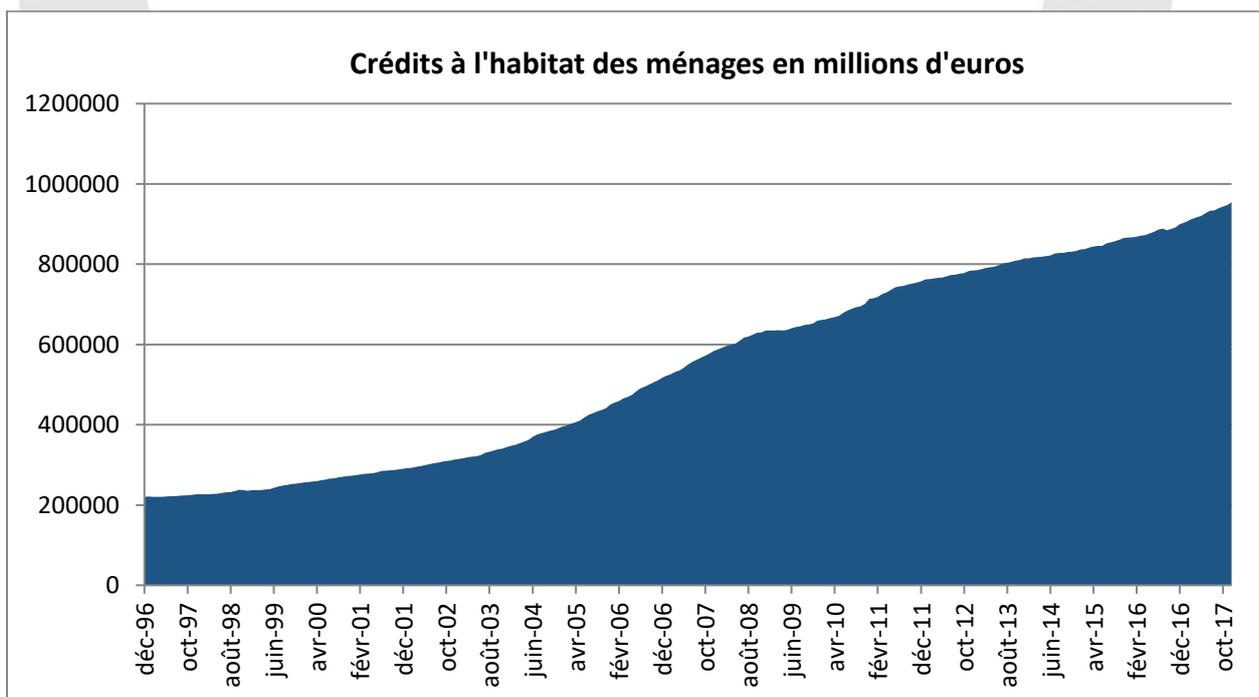
LE COIN DES GRAPHIQUES

Les ménages français, des épargnants contraints ?

66 % de l'effort d'épargne des ménages est contraint. Cette part correspond au remboursement du capital des emprunts immobiliers. Compte tenu de l'augmentation de l'endettement des ménages provoqué par l'achat de biens immobiliers, près de 1000 milliards d'euros, le taux d'épargne ne peut que rester élevé. La part de l'épargne financière s'élève à 4,8 % du revenu disponible brut. Elle est assez stable depuis une trentaine d'années.



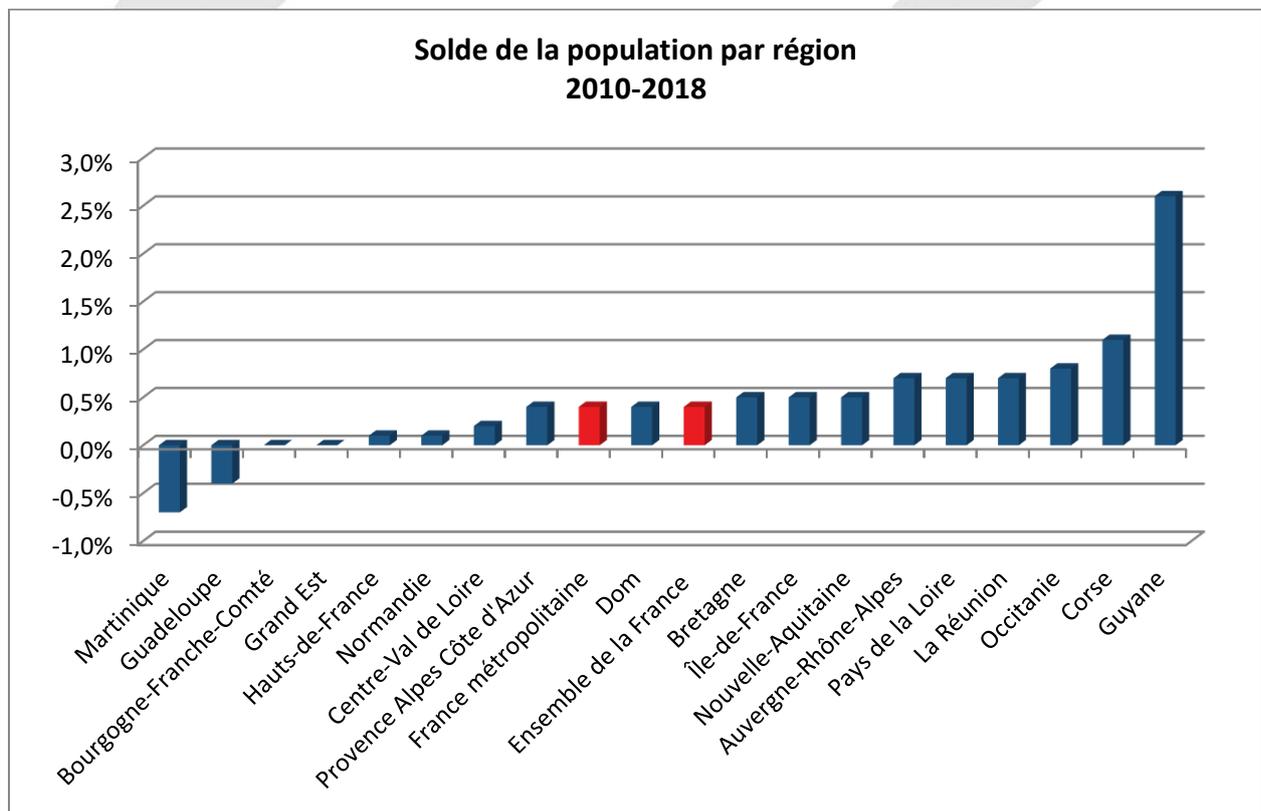
Données : INSEE



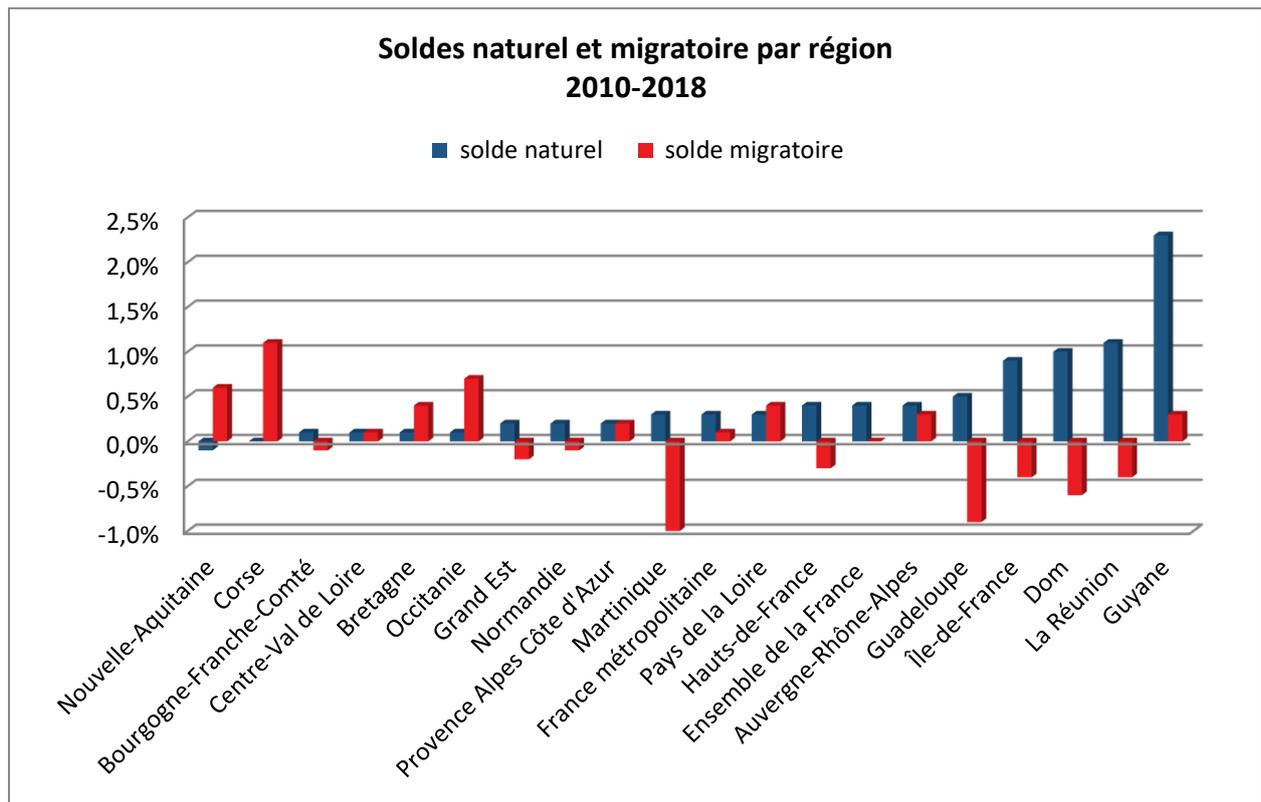
Données : Banque de France

Guyane, Corse, Occitanie, les trois régions en tête du peloton

Le nord, l'Est de la France, la Martinique, la Guadeloupe connaissent depuis le début de la décennie une stagnation voire un déclin de leur population. La désindustrialisation de ces régions ou les problèmes récurrents d'emploi expliquent cette évolution. Une moindre attractivité en termes de climat joue également. À l'opposé se situent la Guyane, la Corse, l'Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et les régions de la façade atlantique qui enregistrent des soldes de population positifs tout comme, dans une moindre mesure, l'Île-de-France et la Bretagne. Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est nettement positif pour la Guyane, la Réunion, l'Île-de-France ou la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il explique en grande partie la progression de la population de ces régions. En revanche, le solde migratoire contribue fortement à celle des régions Corse, Nouvelle Aquitaine ou Occitanie. L'Île-de-France attire les jeunes actifs, ce qui génère un flux de naissances important. La région capitale connaît, de son côté, un solde migratoire négatif avec le départ de personnes de plus de 40 ans et de retraités.



Données : INSEE



Données : INSEE

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 11 février

Fête nationale japonaise

Lundi 12 février

En **France**, il faudra suivre l'**inflation** du mois de janvier. Les résultats annuels de Michelin seront communiqués.

A **Vienne**, sera rendu public le **rapport annuel de l'OPEP sur les marchés pétroliers**.

Mardi 13 janvier

En **France**, il faudra regarder **les résultats de l'emploi** du 4^e trimestre 2017. Le nombre de créations d'entreprises de janvier seront connus. **Les résultats du nombre de logements** pour le 4^e trimestre et pour l'année 2017 seront communiqués. **Les résultats annuels de Kering et de Natixis** seront publiés.

Au **Royaume-Uni**, seront publiées **les ventes de détail** du mois de janvier. Seront communiqués **l'indice du prix des maisons** de décembre et **celui des prix à la production** du mois de janvier. **L'indice des prix** du mois de janvier sera également rendu public.

Aux **États-Unis**, seront communiqués **l'indice sur l'optimisme des affaires** de janvier et **l'indice Redbook**. Il faudra également suivre **les stocks de pétrole hebdomadaires**.

Au **Japon**, seront attendus **les résultats du PIB** du 4^e trimestre 2017.

Mercredi 14 février

En **France**, seront rendus publics **les résultats annuels d'Aéroports de Paris et du Crédit Agricole**.

En **Allemagne**, il faudra regarder **les résultats du PIB** du 4^e trimestre et **l'indice des prix à la consommation** de janvier.

Pour le **Portugal**, sera communiqué **le résultat du PIB** du 4^e trimestre 2017.

En **Italie**, sera publié **le résultat du PIB** du 4^e trimestre 2017.

Pour l'**Union européenne**, **le PIB du 4^e trimestre** sera rendu public (2^e évaluation).

Aux États-Unis, il faudra regarder **les ventes au détail et l'indice des prix** du mois de janvier. Seront également communiqués **les stocks des entreprises** de décembre.

Au **Japon**, seront connues **les commandes de biens d'équipement** de décembre.

Jeudi 15 février

Nouvel An chinois.

Au **Japon**, il faudra regarder **la production industrielle et le taux d'utilisation des capacités industrielles** du mois de décembre.

En **France**, sera communiqué **le taux de chômage du 4^e trimestre 2017**. Seront communiqués **les résultats annuels d'Airbus, d'Air Liquide, de Plastic Omnium et de Vivendi**.

En **Espagne**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** du mois de janvier.

En **Italie**, sera communiquée la **balance commerciale** de décembre.

Pour **l'ensemble de l'Union européenne**, la **balance commerciale** de décembre et de l'année 2017 sera publiée.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **l'indice manufacturier de la Fed de New-York** de février. Seront également rendus publics **l'enquête de la Fed de Philadelphie pour le secteur manufacturier** du mois de février, **la production industrielle ainsi que le taux d'utilisation des capacités de production** de janvier.

Vendredi 16 février

Nouvel An chinois

Au **Royaume-Uni**, seront communiquées **les ventes au détail** de janvier.

En **France**, **les résultats annuels de Danone, de Renault, d'Air France-KLM, de Faurecia, d'EDF et de TF1** seront publiés.

Aux **États-Unis**, **le décompte des forages pétroliers US Baker Hughes** sera publié.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros</i> <i>2017</i>	2 229	3 144	1 681	1 119	10 789	2 393
Croissance du PIB en % <i>2017</i>	1,9	2,2	1,8	3,1	2,5	1,8
Inflation <i>en % -</i> <i>dec.2017</i>	1,2	1,6	1,0	1,2	1,4	3,0*
Taux de chômage <i>en % - déc.</i> <i>2017</i>	9,2	3,6	10,8	16,4	8,7	4,3
Dépenses publiques <i>en % du PIB</i> <i>2016</i>	56,5	44,3	49,6	42,4	47,8	42,1
Solde public <i>en % du PIB</i>	-2,8	+0,8	-2,5	-4,5	-1,6	-2,9
Dette publique <i>en % du PIB 3^e</i> <i>T 3 - 2017</i>	98,1	65,1	134,1	98,7	88,1	86,5
Balance des paiements courants <i>en % du PIB</i> <i>sept. 2017</i>	-1,0	7,8	2,7	1,8	3,2	-5,1
Échanges de biens <i>en % du PIB –</i> <i>sept. 2017</i>	-2,7	7,5	2,7	-2,1	2,2	-7,3
Parts de marché à l'exportation <i>en % 2017</i>	3,1	8,4	2,9	1,9	26,8	2,6
variation depuis 1999 <i>en %</i>	-47,5	-16,5	-35,8	-10,5	-22,4	-48,5

Sources : Eurostat – Insee

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christophe Andersen

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet de la mention de la source : Cercle de l'Épargne.

Le Cercle de l'Épargne

104/110 Boulevard Haussmann • 75008 Paris

Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

contact@cercledelepargne.fr • www.cercledelepargne.fr

**Le CERCLE DE L'EPARGNE
est partenaire d'AG2R LA MONDIALE
et de l'association d'assurés
AMPHITEA**